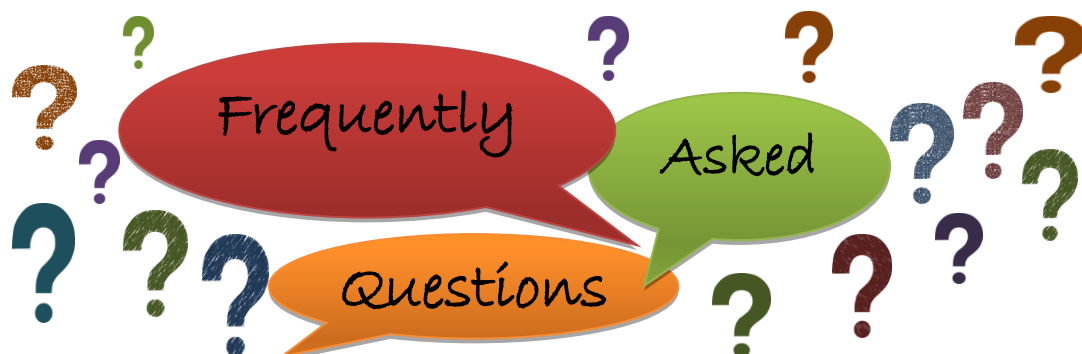


Titre professionnel inscrit au RNCP - niveau II Responsable ressources humaines



Renseignements et Informations ?

1/ Je souhaite rencontrer une personne pour échanger sur mon projet.

Vous pouvez venir lors des journées portes-ouvertes pour rencontrer les enseignant(e)s et/ou les gestionnaires. A tout moment, vous pouvez rencontrer un(e) conseiller(ère) ou un(e) chargé(e) d'information.

Vous résidez à Paris ou en Île-de-France,

Service d'Information et d'Orientation - SIO

<http://www.cnam-paris.fr>

Accueil > Définir mon projet >

Pour les questions relatives à l'aspect administratif : **Luisa TUSAMBA**
luisa.tusamba@cnam.fr

Autres questions : **Bérangère CONDOMINES, MCF, Responsable du titre**
berangere.condomines@cnam.fr

Dans une autre région, rapprochez-vous du centre Cnam de votre lieu de résidence.

<http://www.cnam.fr/>

Accueil Cnam > Régions

2/ Vous pouvez également consulter le site Internet du Cnam.

<http://www.cnam.fr/>

Accueil Cnam > Formation > Par domaine > Ressources humaines et entreprise > Responsable ressources humaines >

Accueil Cnam > Formation > Par métier > Gestion des ressources humaines > Responsable ressources humaines >

Accueil Cnam > Formation > Par école > École MS > Management, Innovation, Prospective > SMRI > Diplômes >

3/ Vous pouvez consulter les brochures d'informations disponibles en ligne.

<http://innovation.cnam.fr/>

Démarches pour les inscriptions ?

1/ Je souhaite m'inscrire aux UE à la carte.

Vous résidez à Paris ou en Île-de-France, les démarches s'effectuent en ligne.

<http://www.cnam-paris.fr>

Accueil > M'inscrire > Inscriptions aux UE >

Dans une autre région, inscrivez-vous dans le centre Cnam de votre lieu de résidence.

2/ Quand puis-je m'inscrire aux UE à la carte ?

Vous pouvez vous inscrire au 1^{er} semestre (septembre) et/ou au 2nd semestre (janvier/février). Ainsi, vous pouvez débiter votre parcours RRH au 2nd semestre.

Modalités ?

- UE à la carte
- En professionnalisation ou en apprentissage : attention, **uniquement dans certains centres Cnam.**

Voir la liste des centres Cnam pour vérifier les modalités via l'onglet **Informations Pratiques** de la fiche formation :

<http://www.cnam.fr/>

Accueil Cnam > Formation > Par domaine > Ressources humaines et entreprise > Responsable ressources humaines >

Accueil Cnam > Formation > Par métier > Gestion des ressources humaines > Responsable ressources humaines >

Tarifs / Frais d'inscriptions ou dispositifs de financement ?

Toutes les informations sont disponibles en ligne. <http://www.cnam-paris.fr>

Accueil > Financer ma formation >

Vous pouvez également demander un devis « *cours à la carte pris en charge par l'employeur ou OPCA* ».

Eligible au CPF

(Code COPANEF : 8672)

L'organisation ?

L'emploi du temps et les lieux d'enseignement pour le centre de Paris :

<http://www.cnam-paris.fr/>

Accueil > Suivre ma scolarité > Emploi du temps >

Accès direct : <http://emploi-du-temps.cnam.fr/emploidutemps2>

En cours du soir, il est conseillé de suivre 5 à 6 UE par an (situation : activité professionnelle à temps complet). Il est également conseillé de respecter une progression pédagogique. On débute par exemple avec FPG102 et DSY101. Les TP doivent être validés en fin de parcours sur la même année universitaire (FPG106 au 1^{er} semestre et FPG107 au 2nd semestre).

Des UE à distance ?

Certaines UE sont disponibles à distance. Il faut consulter le catalogue de la FOAD disponible en ligne : UE FPG... Catalogue en Management, Innovation, Prospective

<http://www.cnam.fr/>

Accueil Cnam > Formation > Catalogues spécialisés

L'accès direct ou des prérequis ?

Situations	Accès
<p>Je détiens un BAC+ 3 en relation avec la spécialité GRH. Ce diplôme comprend des enseignements en droit social (<i>individuel et collectif</i>), en techniques quantitatives de gestion (<i>paie et/ou comptabilité générale et/ou comptabilité analytique et/ou opérations aux états financiers et/ou statistique</i>) ainsi que des enseignements en gestion des processus et des techniques RH (6-12 ects niveau BAC+3).</p> <p>Citons en exemple les licences éco & gestion de type AES ou AGE option RH.</p> <p>Dans le cas des licences SHS psychologie, il faut vérifier le parcours. Citons en exemple le parcours Psychologie du travail et clinique du travail du Cnam qui comprend des UE de statistiques, de droit social et de GRH.</p>	Accès direct
Le cas échéant, je détiens un Bac+3 et plus hors spécialité Ressources Humaines.	4 UE : DRS101, DRS102, FPG104, FPG114
Je détiens un Bac+2 en relation avec la spécialité RH. Citons le DUT GEA option RH ou la L2/DEUG Administration & Gestion des Entreprises option RH, L2 SHS option psychologie du travail.	5 UE : DRS101, DRS102, FPG001, FPG104, FPG114
Bac+2 hors spécialité RH	6 UE : DRS101, DRS102, FPG001 ou FPG003, FPG104, FPG114, CFA109 ou CCG101

Pourquoi des prérequis ? Pour détenir un socle commun de connaissances via, d'une part, la montée en compétence des auditeurs qui s'inscrivent dans une poursuite de parcours (Bac+2 en relation avec la spécialité) et,

d'autre part, l'élargissement des compétences pour les auditeurs en reconversion (hors spécialité).

Si mon projet professionnel n'est pas clairement défini, il m'est conseillé de suivre l'UE FPG003 Projet Personnel et Professionnel.

La VAP ?

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels permet d'obtenir une dispense du diplôme pré requis pour intégrer une formation diplômante.

<http://www.cnam-paris.fr/>

Accueil > Valider mes acquis >

La VES ?

Si vous possédez un diplôme de l'enseignement supérieur, si vous avez suivi des études supérieures ou une formation professionnelle qualifiante, vous pouvez demander à valider certaines UE constitutives du diplôme que vous préparez au Cnam.

<http://www.cnam-paris.fr/>

Accueil > Valider mes acquis >

Attention, l'auditeur doit s'assurer de l'adéquation avec l'UE en termes de contenu d'enseignement et, plus particulièrement, du **niveau** d'enseignement ainsi que du **temps** d'enseignement (programme détaillé à fournir).

Le rapport d'expérience professionnelle (UA) ?

Attention, nous vous conseillons de vous inscrire administrativement à l'UA lors du dépôt de votre dossier !

Vous avez la méthodologie en ligne.

<http://innovation.cnam.fr/>

Si vous avez des doutes sur l'adéquation aux exigences du titre, vous pouvez effectuer une demande anticipée de l'expérience (démarche auprès de la scolarité).

Convention de stage ?

<http://www.cnam-paris.fr/>

Accueil > Suivre ma scolarité > Convention de stage >

Quid de l'accord pédagogique ? Pour les auditeurs inscrits au Cnam Paris, il faut soumettre les missions à vos enseignants.

http://www.cnam-paris.fr/medias/fichier/accord-pedagogique-2014-2015_1410539854252-pdf

La VAE ?

Si vous avez au moins 3 ans d'expérience, salarié, non salarié, bénévole ou de volontariat dans le domaine de la certification visée, valider les acquis de votre expérience peut vous permettre d'obtenir une certification du Cnam en partie ou dans sa totalité.

<http://www.cnam-paris.fr/>

Accueil > Valider mes acquis >

Demande de congé pour examen

Le **code du travail (art. R.931-9)** prévoit la possibilité d'obtenir un ou plusieurs congés correspondant annuellement à un maximum de 24 heures de temps de travail pour la préparation d'un examen ou pour l'épreuve elle-même. Il faut formuler cette demande de congé auprès de son employeur au plus tard 30 jours avant la date de l'examen. La convocation

doit être présentée à l'employeur. Elle est délivrée sur demande par le service des examens. L'employeur est en droit de vous demander une attestation de votre présence à l'examen. Vous pouvez en faire la demande au service des examens.

Démarche pour demander le diplôme

1/ UE acquises / UE au programme du titre ?

2/ rapport d'expérience professionnelle (UA) / la méthodologie en ligne ? **Attention, nous vous conseillons de vous inscrire administrativement à l'UA lors de votre dépôt de dossier !**

3/ démarche administrative/dépôt de dossier :

Vous devez effectuer la démarche en ligne.

<http://www.cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/delivrance-de-diplome/>

Les justificatifs demandés + le rapport d'expérience.

Poursuivre son parcours ?

Le M2 Droit, Economie et Gestion mention Management spécialité Gestion des Ressources Humaines (voie professionnelle) du **Cnam**.

Sur dossier de candidature - Code : MR058p-1

L'accès au M2 dans d'autres établissements : Les conditions d'accès restent à la libre appréciation des responsables de diplôme.